

Objet : Présentation de nos revendications

Chers collègues,

Bien avant notre combat Syndical que nous menons à vos côtés avec intérêt pour notre profession, le malheureux déclin de celle-ci et le mépris des employeurs n'a fait que croître depuis.

En conséquence, toujours plus d'entreprises véreuses pour moins d'opposition Syndicale réelle !
C'est pourquoi, SNPS se place comme une force Syndicale sincère, à l'écoute et forte de proposition.

De faite, nous vous présentons en 7 points nos revendications pour le secteur de la Sécurité Privée :

- Une augmentation de 10% des salaires sur l'ensemble de la grille conventionnelle dès le 01/11/2026.
- La revalorisation des heures de nuit et dimanche à 25%.
- Le versement du premier palier de la prime d'ancienneté dès 2 ans au lieu de 4 ans.
- La revalorisation de la prime panier repas à 7,00 euros.
- Le versement d'une indemnité retraite pour le chien d'un montant de 250,00 euros en fin de carrière.
- La revalorisation de l'indemnité de l'entretien et d'amortissement du chien porté à 2,00 euros par heure.
- La mise en place d'une prime panier repas pour le chien d'un montant de 1,70 euros et sans conditions sur le nombre d'heure.

Ces demandes de revalorisation ne sont pas utopiques, elles reflètent seulement l'urgence de la situation.

Le syndicat SNPS se porte volontaire pour discuter sans délais avec des organismes de formations, France Travail et leurs représentants afin que le secteur de la Sécurité Privée soit valorisant et valorisé.

Cordialement,

SALOR Kevin
Secrétaire général du syndicat SNPS